

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

COMMUNE DE WILLGOTTHEIM

PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 22 mai 2023 à 20h00

Sous la présidence de Mme Claudine HUCKERT, Maire

Date de convocation : 12.05.2023

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Membres présents : HUCKERT Claudine, STERN Laurent, STERN Marie-Madeleine, KIEFFER Jean-Luc, LIENHART Éric, KOEBERLE Jean-Marc, CHRIST Fabienne, HERRMANN Charles, WEISS Thierry, WEBER Denis, RUFFENACH Emmanuel, SPOHN Bruno, LUTZ Estelle

Membres absents excusés : LEBERQUIER Fanny, WERLER Christine (procuration à CHRIST Fabienne)

Désignation du secrétaire de séance : STERN Marie-Madeleine

1. Adoption du P.V. du 03.04.2023

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve le P.V. à l'unanimité.

2. Convention d'occupation d'une salle de la mairie (ancienne bibliothèque)

Madame Badonnel installera son atelier de gravure à l'étage de la mairie, dans l'ancienne bibliothèque, à partir du 15 juin. Une convention d'occupation de la salle sera signée et prévoit une participation aux frais de chauffage à hauteur de 120 € par mois. Un accès séparé est prévu par la cour de la mairie.

Elle sera présente quelques heures par jour et accueillera des groupes d'adultes et d'enfants le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Des travaux de rafraîchissement du local ont été réalisés (peinture des murs et installation de luminaires LED).

3. Organisation de la journée citoyenne

Afin d'assurer une bonne organisation, un(e) responsable est défini pour chaque atelier :

- Remise en état des bosses du circuit vélo (dirt) : Jean-Luc Kieffer
- Marquage au sol du terrain de tennis : Laurent Stern
- Nettoyage et entretien du cimetière de Willgottheim : Marie-Madeleine Stern
- Peinture de boiseries (maison des associations, garage mairie, atelier) : Jean-Marc Koeberlé
- Marquage au sol des couloirs de course à l'école : Laurent Stern
- Remise en peinture et création de décorations en bois : Christine Werler
- Nettoyage et entretien du cimetière de Woellenheim : Fabienne Christ
- Peinture de la salle de la mairie : Fabienne Christ et Denis Weber
- Peinture de la margelle extérieure de l'église : Denis Weber

- Ramassage des déchets : Emmanuel Ruffenach
- Cuisine / Préparation repas : Estelle Lutz et Bruno Spohn

L'accueil des bénévoles est prévu à 8h30 à la mairie pour partager un café et distribuer les boissons. Les chantiers se dérouleront de 9h à 12h avant de se retrouver pour le déjeuner à la salle communale de Willgottheim (jambon et crudités ou buffet froid).

4. Point travaux en cours et plan communal de sauvegarde

Travaux en cours :

- Chapelle Saint-Wendelin : validation du devis de Leberquier pour 8 550 € HT pour les peintures de l'extérieur et de la statue de la chapelle St Wendelin. Une subvention de 30% a été accordée par la Communautés de Communes.
- Presbytère : suite au dégât des eaux, des travaux de réparation seront entrepris et pris en charge par l'assurance à hauteur de 4 800 €.
- Verger des naissances : une table de pique-nique et un luminaire ont été installés.
- Street workout : le nouvel agrès de musculation a été commandé avec un délai de livraison de 6 semaines.
- Projet salle : le marché public a été publié récemment avec 17 lots à pourvoir. Les entreprises ont jusqu'au 16 juin pour déposer leur dossier sur la plateforme. En parallèle, les réponses aux demandes de subvention sont attendues d'ici fin mai.
- Chaufferie de l'église de Willgottheim : travaux de crépi prévus la semaine prochaine
- Sacristie de Woellenheim : travaux de réparation des infiltrations prévus la semaine prochaine
- Club-house : le dernier contrôle réglementaire a identifié des points de non-conformité au niveau électrique. Les travaux de remise aux normes seront réalisés prochainement et supervisés par Laurent Stern.

Plan communal de sauvegarde :

Pour rappel, le samedi 10 juin de 9h à 11h aura lieu l'exercice de simulation pour mettre en application le plan communal de sauvegarde.

Les fiches de postes seront transmises par mail aux élus en amont de l'exercice pour permettre à chacun(e) de revoir les tâches affectées à chaque rôle.

5. Installation des points d'apport de biodéchets

La collecte de biodéchets devient obligatoire au 1^{er} janvier 2024. Des bornes d'apport volontaire de biodéchets seront installées dans chaque commune à proximité des logements collectifs à partir du 1^{er} septembre pour une phase expérimentale. A Willgottheim, la borne sera située à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue des Artisans. A Woellenheim, elle sera placée devant le collectif, route de Hochfelden.

Les habitants de logements individuels sont invités à continuer à composter. Un seau et des sachets, seront remis aux habitants de logements collectifs. Ils seront disponibles également sur demande auprès de la Comcom pour les maisons individuelles.

En été, la borne sera vidée et nettoyée 2 fois par semaine.

La question est soulevée de demander à la Communauté de Communes une levée plus régulière de la poubelle jaune des déchets recyclables.

6. Divers

- Recours gracieux contre le projet de construction de 21 logements au 13 rue principale : le projet étant conforme en tout point aux règles d'urbanisme et aux prescriptions de l'Architecte de Bâtiments de France, aucun motif invoqué dans les recours ne justifiait un retrait du permis de construire.
- Projet de construction de 4 logements au 3 rue des Serruriers : le permis a été refusé suite à l'avis défavorable des ABF, du SDEA et plusieurs non-conformités aux règles d'urbanisme (PLUI).
- Rappel : les chiens doivent être tenus en laisse, y compris dans les champs. Des morsures entre chiens ont été signalées en mairie. Un rappel sera fait sur Facebook et dans le prochain bulletin municipal.
- L'association CAT'MonDoux a contacté la mairie pour proposer de mettre en place une campagne de stérilisation des chats. Un rendez-vous est prévu prochainement.
- Cérémonie pour les jeunes diplômés prévue le 13 juillet : publication à venir sur Facebook et dans le prochain bulletin municipal. Une commission se réunira sous peu pour finaliser l'organisation.